	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 26118</p>
---	---	---

SEANCE du : 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 12 mai 2026.

ETAIENT PRESENTS			
Philippe BARON, de 18h30 à 19h15	Pascale FERCHAUD	Etienne HUCAULT	Alain ROBIN
Bérandère BAZANTAY	Sylvie FOUILLET	Thierry LEBLAN FALZONE	Anne ROUX
Bruno BODIN	Pascale FRADIN	Emmanuelle MENARD	Nathalie SOUBRE
Emile BREGEON	David GABORIT	Jean-François MOREAU	Antoine TRANCHET
Pierre BUREAU	Olivier GEFFARD	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTEIX
Sandra CAILTON	Nathalie GEFFARD	Pierre MORIN	
Yannick CHARRIER	Véronique GONNORD	Florence PREAUD	
Bruno COTHOUIS	Jacky GRELLIER	Elina PREAULT	
Florence ERISSE, de 18h30 à 20h05	Marie-Hélène GUIGNARD	Arnaud PRINTEMPS	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Philippe BARON, pouvoir à Jean- François MOREAU de 19h15 à 20h21	Florence ERISSE, pourvoir à Pierre MORIN de 20h05 à 20h21	Nathalie MOREAU, pouvoir à Elina PREAULT

Secrétaire de séance : Pascale FERCHAUD, assistée des services de la Ville

Assistaient également : Delphine CRESSERON, Directrice Générale des Services
Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Renouvellement de la ligne de trésorerie du Crédit Mutuel

La Commune de Bressuire est titulaire de 3 lignes de trésorerie auprès de 2 établissements bancaires pour un montant global de 1 750 000 €.

Ces lignes de trésorerie ont une durée de validité d'un an et sont toutes renouvelables en juin et juillet de chaque année.

Ces lignes permettent de pallier les besoins de trésorerie, notamment sur le début de chaque année civile (entre janvier et juin), dans l'attente de la négociation de notre enveloppe de prêt de l'exercice (voté lors du BP) et d'autres recettes telles que le FCTVA.

La Commune de Bressuire est titulaire d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel d'un montant de 750 000,00 €. Celle-ci arrive à échéance le 25/06/2026 et il est proposé de la renouveler.

Il est proposé la proposition suivante :

- Prêteur : CREDIT MUTUEL ;
- Montant : 750 000,00 € ;
- Taux : Euribor 3 mois moyenne mensuelle + marge de 0,50%, floor absolu 0% ;
- Périodicité d'intérêts : mensuelle ;
- Durée : 12 mois ;
- Commission de non-utilisation : 0.05% ;
- Commission d'engagement : 900,00 € ;
- Mise à disposition des fonds : en une ou plusieurs fois ;
- Remboursement de la ligne : selon nos disponibilités et au plus tard à l'échéance des 12 mois ;
- Règlement des intérêts Ils sont arrêtés à chaque trimestre civil échu.

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20260521-DG_DEL_2026_118-DE
Date de télétransmission : 21/05/2026
Date de réception préfecture : 21/05/2026

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- DE RETENIR la proposition ci-dessus.

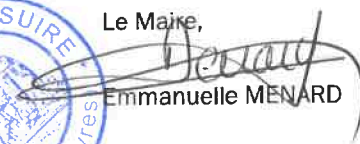
Le Secrétaire de séance,

Pascale FERCHAUD



Le Maire,

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20260521-DG_DEL_2026_118-DE
Date de télétransmission : 21/05/2026
Date de réception préfecture : 21/05/2026

21 MAI 2026